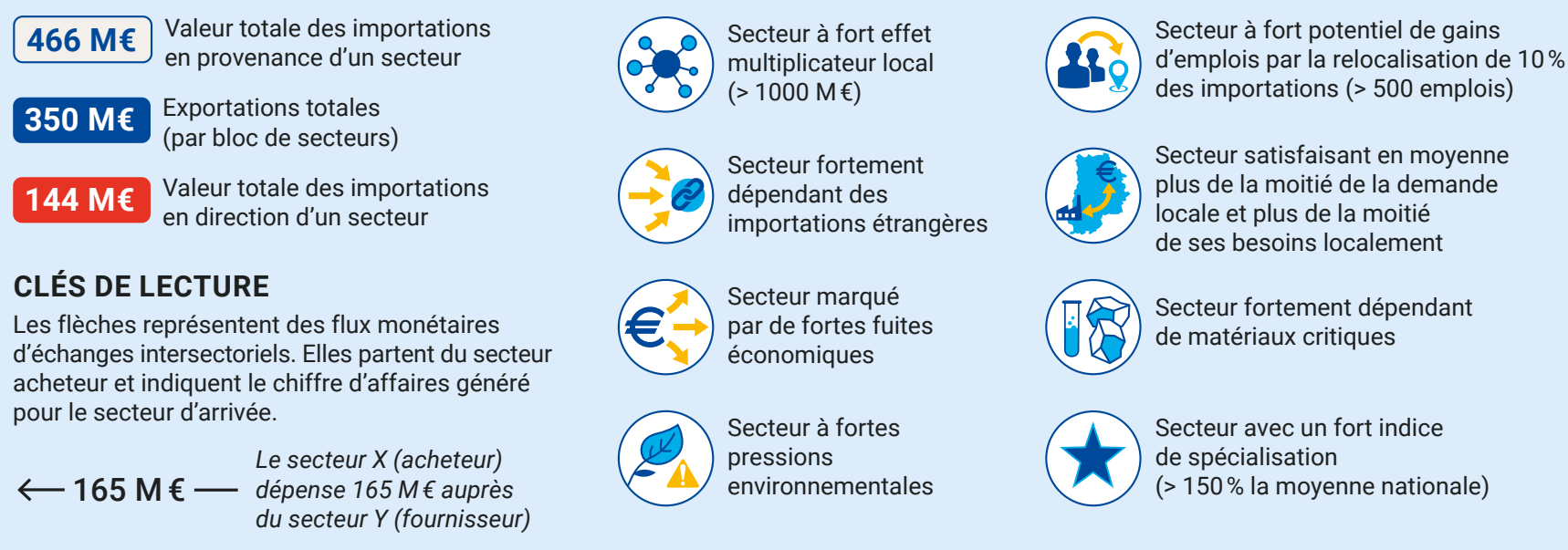
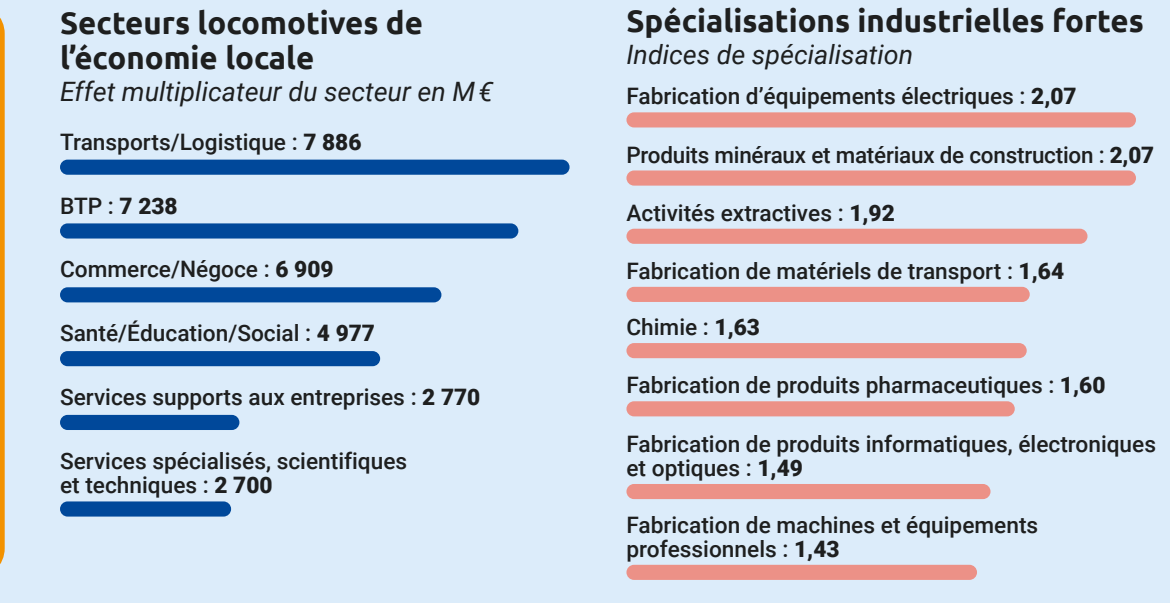
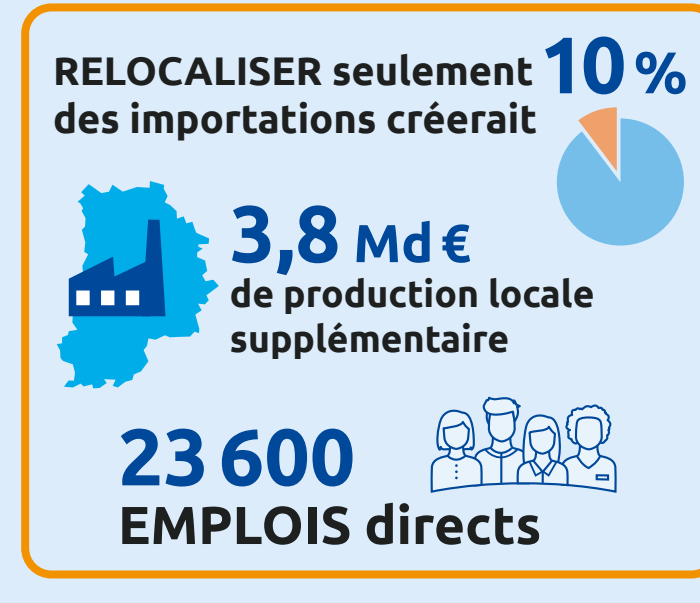
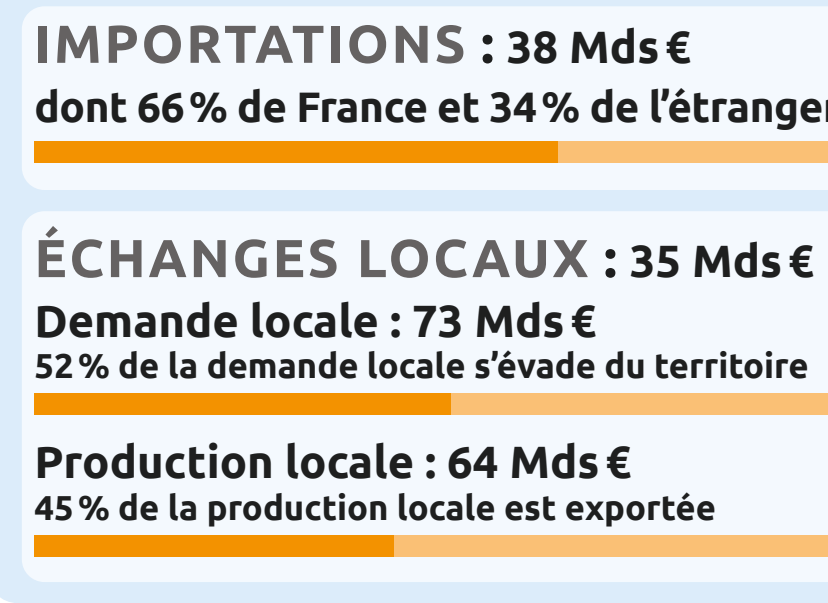


TOILE DU MÉTABOLISME ÉCONOMIQUE DE LA SEINE-ET-MARNE

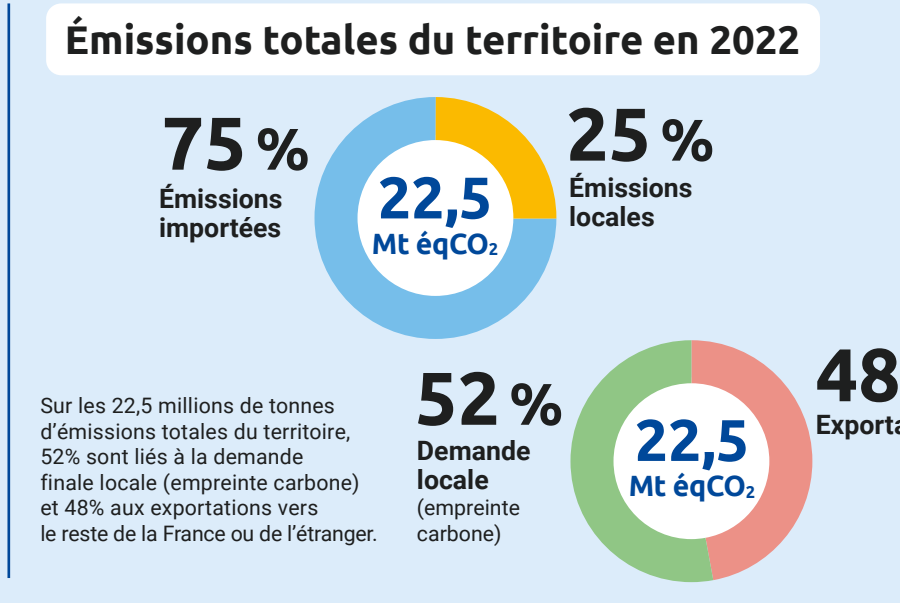
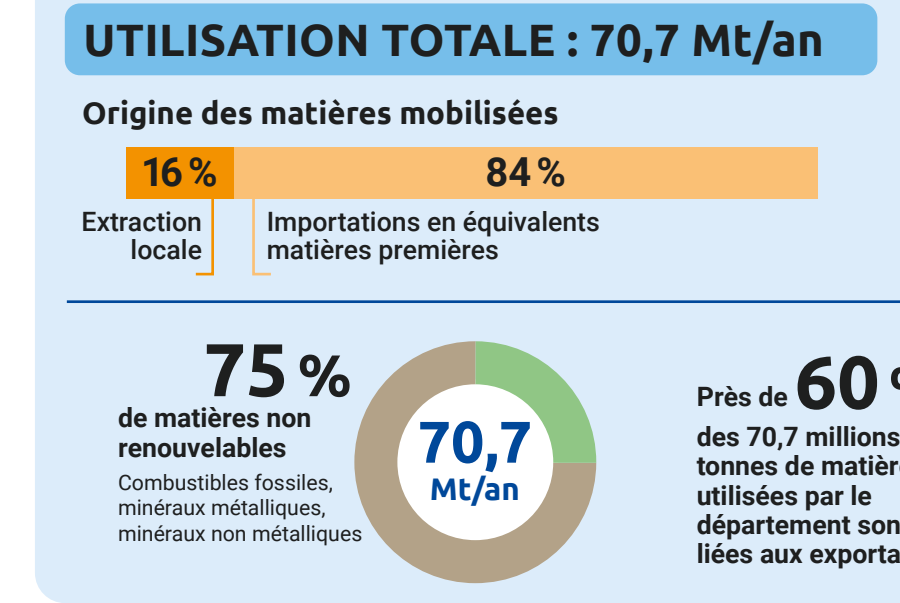
LÉGENDE



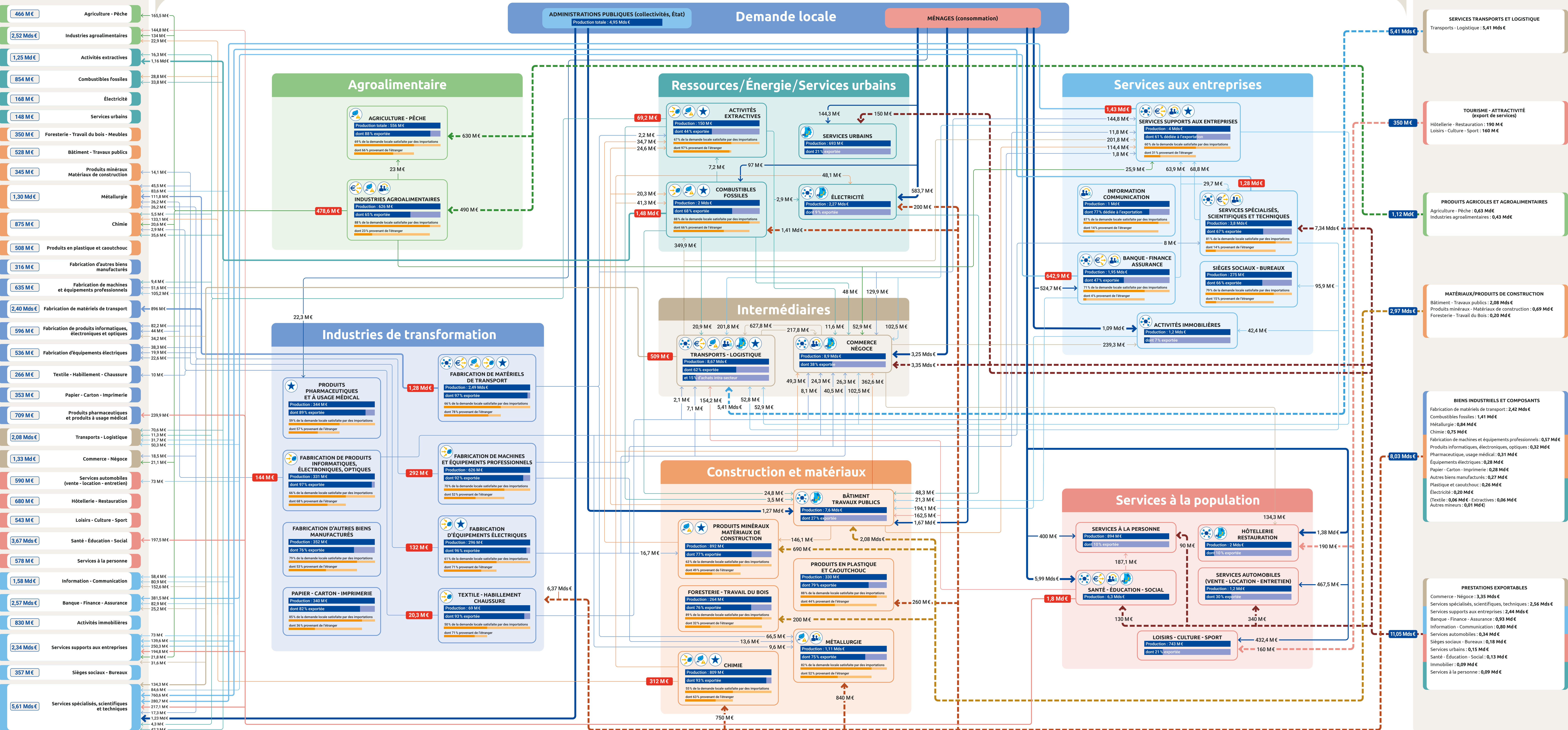
CHIFFRES CLÉS DE L'ÉCONOMIE EN SEINE-ET-MARNE



MATIÈRES



ÉCHANGES LOCAUX : 34,7 Mds€



Fuites économiques : Part de la demande finale et des consommations intermédiaires d'un territoire qui est satisfaite par des fournisseurs ou prestataires situés hors du territoire, générant des flux financiers sortants (fuites économiques) et limitant de fait la création de valeur locale.

Effet multiplicateur local : Désigne l'effet d'entraînement exercé par chaque secteur d'activités sur le reste du tissu économique local à travers : les achats d'un territoire, apprécié par la densité et la profondeur des liens qu'il entretient avec l'écosystème local ; en tant que fournisseur (part de la demande locale satisfaite par le secteur) ; en tant que consommateur (part de la demande du secteur satisfaite localement).

Impact indirects : Les achats d'une entreprise auprès de ses fournisseurs locaux génèrent de fait de ces derniers du fait de l'activité de l'entreprise et de sa chaîne de fournisseurs locaux. Ces revenus permettent de soutenir les dépenses de consommation des ménages locaux et les dépenses publiques locales, et génèrent à leur tour de l'activité et de l'emploi.

Impact directs : Les achats d'une entreprise auprès de ses fournisseurs locaux génèrent de fait de ces derniers du fait de l'activité de l'entreprise et de sa chaîne de fournisseurs locaux. Ces revenus permettent de soutenir les dépenses de consommation des ménages locaux et les dépenses publiques locales, et génèrent à leur tour de l'activité et de l'emploi.

ANCRAGE TERRITORIAL : Degré d'enracinement d'un secteur économique dans le territoire, apprécié par la densité et la profondeur des liens qu'il entretient avec l'écosystème local ; en tant que fournisseur (part de la demande locale satisfaite par le secteur) ; en tant que consommateur (part de la demande du secteur satisfaite localement).

INDICE DE SPÉCIALISATION : Permet de mesurer le degré de spécialisation sectorielle d'un territoire. Il correspond au rapport entre le part du nombre d'emplois d'un secteur donné dans l'emploi total de la zone étudiée et la part constatée à l'échelle nationale. Plus le coefficient est supérieur à 1 et plus le secteur est surreprésenté localement par rapport à la moyenne nationale, et inversement.

LEXIQUE

Fuites économiques : Part de la demande finale et des consommations intermédiaires d'un territoire qui est satisfaite par des fournisseurs ou prestataires situés hors du territoire, générant des flux financiers sortants (fuites économiques) et limitant de fait la création de valeur locale.

Effet multiplicateur local : Désigne l'effet d'entraînement exercé par chaque secteur d'activités sur le reste du tissu économique local à travers : les achats d'un territoire, apprécié par la densité et la profondeur des liens qu'il entretient avec l'écosystème local ; en tant que fournisseur (part de la demande locale satisfaite par le secteur) ; en tant que consommateur (part de la demande du secteur satisfaite localement).

Impact indirects : Les achats d'une entreprise auprès de ses fournisseurs locaux génèrent de fait de ces derniers du fait de l'activité de l'entreprise et de sa chaîne de fournisseurs locaux. Ces revenus permettent de soutenir les dépenses de consommation des ménages locaux et les dépenses publiques locales, et génèrent à leur tour de l'activité et de l'emploi.

Impact directs : Les achats d'une entreprise auprès de ses fournisseurs locaux génèrent de fait de ces derniers du fait de l'activité de l'entreprise et de sa chaîne de fournisseurs locaux. Ces revenus permettent de soutenir les dépenses de consommation des ménages locaux et les dépenses publiques locales, et génèrent à leur tour de l'activité et de l'emploi.

LA MISSION SEINE-ET-MARNE 2040

Créée en 2023, SEINE-ET-MARNE 2040 est une mission transversale d'analyse stratégique, de prospective et d'appui à l'attractivité économique du Département. Elle vise à éclairer les choix politiques de long terme dans un contexte de transformations profondes, pour dessiner une trajectoire territoriale équilibrée et résiliente à l'horizon 2040.

Piloter la démarche de prospective territoriale à l'horizon 2040

- Construire des scénarios et des trajectoires pour le territoire à l'horizon 2040, afin d'anticiper les évolutions possibles et d'orienter les choix stratégiques de la collectivité.
- Amener une cellule de veille prospective pérenne, permettant un suivi continu des signaux faibles et des dynamiques émergentes susceptibles d'impacter le territoire.
- Proposer une lecture systémique structurée autour de grands défis transversaux : attractivité et qualité de vie, filières économiques et réindustrialisation, ressources et impératif écologique, transformations numériques et IA.

Développer l'intelligence économique territoriale

- Analyser les filières économiques stratégiques, l'appareil productif seine-et-marnais et ses trajectoires d'évolution pour identifier vulnérabilités, dépendances critiques et potentiels de diversification ou de relocalisation.
- Objectiver les facteurs d'attractivité et de compétitivité du territoire dans une approche intégrant durabilité, ressources, foncier, compétences et résilience.
- Appuyer les politiques départementales d'attractivité et les stratégies industrielles, en lien avec les directions concernées et les partenaires territoriaux.

Mobiliser l'approche de métabolisme territorial et les toiles systémiques

- Cartographier les flux économiques et biophysiques du territoire ainsi que les interdépendances entre entreprises, filières et espaces.
- Identifier les fuites économiques et les potentiels de synergies locales (économie circulaire, mutualisation des ressources), au service des transitions et de la préparation aux chocs systémiques.

CONTACTS MISSION SEINE-ET-MARNE 2040

Laurent Cousin : laurent.cousin@departement77.fr
 Coréline Boyer : coreline.boyer@departement77.fr
 Direction du projet : Laurent Cousin
 Rédaction : Coréline Boyer
 Réalisation : Coréline Boyer
 Crédits photos : Droits réservés - Conseil départemental de Seine-et-Marne
 Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

seine & marne
LE DÉPARTEMENT

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE SEINE-ET-MARNE
 Direction générale adjointe de l'Éducation, de l'Attractivité et des Stratégies départementales
 12 rue des Saints-Pères - 77000 Melun